

**Session Plénière du 15 octobre 2020**

**Rapport N° 20.03.07 Plan REACT-EU**

**Intervention de Philippe LOISEAU**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Il existe bien évidemment un consensus sur les conséquences catastrophiques de la Covid 19 pour nos entreprises et nos emplois.

La pandémie de COVID-19 a radicalement modifié les perspectives de l'économie européenne.

Les prévisions de la Commission du printemps 2020 montrent une contraction record de l'économie de l'Union de 7,5 % cette année, suivie, d'un rebond de 6,1 % en 2021.

Même dans cette hypothèse très optimiste, cela ne suffira pas à compenser entièrement les pertes de cette année.

En France même et dans notre région, le bilan humain et financier de cette pandémie, gérée de manière très chaotique par ce gouvernement, ne peut pas encore être tiré. Une seule certitude apparaît déjà : il sera très lourd et les effets pervers de cette crise sont amenés à se prolonger dans le temps.

Il appartient donc à la Région, dans le cadre du plan de relance européen, d'atténuer les effets de cette crise par la ventilation des fonds européens mis à notre disposition. C'est le cas notamment des fonds FEDER et FSE que vous détaillez ici.

Vous vous félicitez de l'accord européen du 21 juillet dernier qui prévoit que les fonds additionnels REACT-EU d'un montant de 47,5 Milliards abonderont les Programmes opérationnels 2014-2020, afin dites-vous de " favoriser à court terme la sortie de crise."

La Région poursuivra le travail d'élaboration de la prochaine révision du programme opérationnel régional FEDER FSE par intégration du fonds additionnel REACT-EU de mi-octobre à mi-novembre."

L'objectif annoncé de ce dispositif est donc la réparation de crise avec le financement prioritaire de projets dans le domaine de la santé, du soutien aux PME/PMI

Même si les aides allouées ici au secteur touristique ne répondent pas à nos attentes, cette priorité affichée et que vous relayez ici a toute sa légitimité.

Mais encore faudrait-il que le cadre plus général de ce plan de relance soit favorable à la France et aux contribuables français, ce que nous contestons très fortement.

A titre d'exemple, je rappellerai ici que la part du plan de relance allouée au 2e pilier de la PAC baisse de moitié par rapport à la proposition initiale, avec 7,5 milliards d'euros.

Cela va à l'encontre du discours européiste sur l'engagement de l'union au service des territoires. De la même façon la coopération territoriale perd 1,5 milliard d'euros au passage.

Quant à la Politique de cohésion, deuxième plus gros budget européen, l'enveloppe attribué au Fonds social européen augmenté (FSE+) se monte certes à 88 milliards d'euros.

Mais un quart des crédits devra être alloué à l'inclusion sociale dans laquelle figure l'inclusion des migrants.

Or, plus que jamais en cette période de crise, une saine politique de priorité nationale et communautaire commanderait leur renvoi dans leurs pays d'origine. Châteauroux avant Ouagadougou !

Autre souci et pas des moindres, en cas d'échec des négociations des pays membres sur les ressources propres, les Etats devront mettre la main au portefeuille.

Cela se fera au prorata de leur contribution actuelle, soit environ 20% pour la France.

Autant dire que les 40 milliards d'euros de subventions qu'elle perçoit seraient rapidement perdus, avec une contribution portée à 78 milliards d'euros.

Ce qui rendrait bien dérisoires et hypocrites les pseudo largesses financières bruxelloises de ce plan REACT-UE.

Dans le même registre, le dernier projet de budget rectificatif, le n° 7, augmenterait consécutivement la contribution de la France.

Après le ristournes réalisées au profit de l'Autriche, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suède, la France contribuerait à elle seule pour le quart des montants additionnels de ce Projet de budget rectificatif.

Enfin, ce plan de relance dont vous percevez ici uniquement les effets bénéfiques à court ou moyen terme, est aussi l'expression d'une nouvelle étape vers le fédéralisme européen.

C'est la première fois qu'une dette commune est contractée par les pays de l'UE.

La Commission aura la main sur la manière dont les fonds sont utilisés, et proportionnellement, nous l'avons dit, notre contribution nette au budget de l'UE va s'accroître pour les six prochaines années.



Bref avant d'en voir les éventuels effets bénéfiques ne perdons pas de vue les conséquences néfastes et certaines de ce plan,

Je vous remercie.

